



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 15 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 15 Juin à 19h15,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du 08 Juin 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal en exercice étaient présents à l'exception de MM. Marc BOUTILLET et Martial HÉMARD, absents excusés ayant donné pouvoir à M. Julien ROY. Mme Martine BARRÉ et M. Jean-Louis DUTEL, absents excusés.

**Quorum** : 7 membres

**Secrétaire de séance** : M. Fabien VERNON

**Ordre du jour** :

- Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent saisonnier,
- Validation des devis CITEOS (ajout de deux caméras à la salle polyvalente et ajout d'une caméra au city stade),
- Remboursement de frais M. Philippe TISSIER concernant des achats pour la restauration des tableaux de l'Église,
- Remboursement de frais M. Fabien VERNON concernant l'achat de ruban réfléchissant.

*Séance ouverte à 19h19*

**Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :**

- Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint Technique principal de 2<sup>ème</sup> classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 4 mois allant du 15 Juin au 15 Octobre inclus. Cet agent assurera des fonctions d'agent technique polyvalent à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 15/35<sup>ème</sup>.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 396 du grade de recrutement. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

- Le Conseil a décidé de reporter l'examen des devis de la société CITEOS (ajout des caméras de vidéoprotection à la salle polyvalente et au city stade) lors de la prochaine réunion de conseil.

- De rembourser Monsieur Philippe TISSIER de la somme de 56.30€ pour l'achat de petites fournitures d'encadrement et de vernis pour la restauration d'un des tableaux de l'Église. La somme sera versée sur présentation de la facture du magasin "SAS Aux Bleuets ABC" de Reims.

- M. Fabien VERNON ayant commandé le ruban réfléchissant mais n'ayant pas le montant concernant cet achat, ce point sera délibéré lors de la prochaine réunion de Conseil.

*Séance levée à 20h40*

Le Maire,  
Marie-Noëlle RAINON